

Accueil de Loisirs Vallée de la Jordanne Projet Pédagogique



17, les Terres Blanches, 15130 Saint-Simon

sivomjordanne@orange.fr

06.76.02.36.81

Facebook : Accueil Loisirs Vallée Jordanne

Table des matières

1 Présentation	3
L'accueil de loisirs de la vallée de la Jordanne	3
Le cadre	3
Le public	3
L'équipe	4
2. Le cadre pédagogique	4
Projet éducatif	4
Pedt	5
Projet pédagogique	5
3. Nature des activités proposées	8
4. Le Fonctionnement	9
Journée type	9
Rôle des animateurs :	9
Le sanitaire :	12
La sécurité :	12
Coordination de l'équipe, évaluation des actions :	12

1 Présentation

L'accueil de loisirs de la vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs intercommunal de la vallée de la Jordanne est géré par le SIVU de la vallée de la Jordanne. Cette structure est ouverte aux enfants de cinq communes : Saint-Simon, Velzic, Lascelle, Saint-Cirgues, Mandailles, ainsi qu'aux jeunes séjournant sur ce secteur durant les vacances.

Le budget annuel est voté par le syndicat selon la fréquentation et les activités prévisionnel. La participation financière des familles est établie suivant leur quotient familial. Le barème tarifaire est mis en place chaque année.

Le cadre

La structure fonctionne dans des locaux spécifiques sur la commune de Saint-Simon. Elle peut recevoir jusqu'à 50 enfants. L'espace extérieur est sécurisé et dispose de quelques structures de jeux en bois.

L'espace intérieur dispose : d'un espace pour les 3 /6 ans avec une salle de sieste et une salle d'activités plus deux toilettes et point d'eau adaptés à leur âge, d'un espace pour les 7/11 ans constitué d'une salle d'activités ainsi que 2 toilettes et lavabos séparés.

Le public

L'ACM accueille tous les enfants du territoire de 3 ans à 11 ans ainsi que les enfants en vacances. Nous privilégions au mieux un fonctionnement par groupe d'âges qui permet à chacun de vivre à son rythme de façon sécurisante.

Groupe des 3/6 ans :

L'équipe d'animation doit être vigilante aux besoins suivants :

- Les repères : veiller à ce que les animateurs soient les mêmes sur une période donnée.
- Les temps de repos : notamment en début d'après-midi, sieste pour les plus jeunes et temps calme pour les autres.
- Le temps du repas, si possible dans le calme et l'écoute.
- Besoin de bouger, prévoir des activités courtes (45min max)
- Assurer sa protection, son hygiène.
- Un espace spécifique avec du matériel adapté
- Privilégier le fonctionnement en petits groupes homogènes.

Groupe des 7 /12 ans :

- Instaurer un climat de sécurité
- Donner un cadre et des règles
- Veiller au bon rythme de la journée, temps d'activités, temps calmes, temps libres.
- Vigilance pour qu'il n'y est pas d'enfants à l'écart

- Ecouter et guider
- Respecter le matériel et les autres
- Expérimenter
- Privilégier la mixité

L'équipe

Le personnel est constitué de 2 animatrices permanentes :

Amandine Hoeffelin diplômée BAFD

Emard Stéphanie diplômée CAP Petite Enfance

Annick Contamine diplômée BEATEP (occasionnellement)

Une équipe occasionnelle de 2 à 4 animateurs suivant la période.

2. Le cadre pédagogique

Projet éducatif

La volonté du SIVU est de mettre en place une structure proposant des temps de loisirs collectifs, à caractère éducatif, tout en assurant la sécurité physique et psychique des mineurs accueillis. Son action éducative complète celle de l'école et de la famille.

L'accueil de loisir est surtout et avant tout un lieu qui permet à l'enfant d'avoir des activités de loisir de proximité, à moindre coût, où il passe des moments agréables avec le JEU comme activité dominante.

L'objectif général est de mettre en place un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, d'écoute, de découverte, d'échanges et de dialogue avec les enfants et les familles. Ce principe se décline selon les objectifs suivants :

- Permettre aux enfants d'accéder à la culture, au savoir, à la connaissance de son environnement humain, naturel et matériel.
- Eveiller les esprits : éveil aux pratiques culturelles, sportives
- Favoriser la découverte de centre d'intérêt des enfants.
- Favoriser un climat de découverte, de création, d'apprentissage.
- Renforcer la solidarité, la citoyenneté : respect d'autrui, droits et devoirs de chacun, participer à la vie collective.
- Permettre à l'enfant d'être acteur et responsable de son temps.
- Favoriser l'autonomie adaptée à l'âge des enfants.
- Tenir compte du rythme de l'enfant.
- Rendre service aux familles en répondant à leurs besoins.
- Accueillir tous les enfants du territoire, quel que soit leur origine raciale ou sociale, quel que soit leur différence physique ou mentale.
- Proposer des séjours en dehors du cadre familial.
- Accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans, sur inscription préalable, avec une priorité pour les enfants issus du territoire de la Vallée de la Jordanne.

Pedt

Voici les objectifs généraux du Pedt pour les prochaines années :

- Favoriser une meilleure compréhension des milieux naturels qui entourent les enfants afin qu'ils les connaissent mieux et donc les respectent.
- Offrir une éducation au « bien mangé »

Projet pédagogique

Objectif 1 : Cultiver un savoir-faire et un savoir être en lien avec la nature.

Amener les enfants à découvrir leur territoire dans sa dimension locale.	Faire des animations nature dans les lieux proches de l'accueil. (Forêt, village, chemin...).	Lors de toutes les vacances scolaires une animation et en lien avec un lieu proche du centre.
	Sensibiliser les enfants sur les espèces animales et végétales qui les entourent.	Les enfants ont observé des insectes, animaux, oiseaux en milieu naturel.
	Réaliser une animation avec un organisme (type CPIE ou Le parc naturel...) qui permettent aux enfants d'acquérir une connaissance sur la vie de la faune ou de la flore.	Les enfants ont participé à une animation en pleine nature donné par un professionnel de l'environnement.
Amener les enfants à avoir une démarche écocitoyenne.	Mettre en place une opération nettoyage de la nature.	Mettre en place au moins une opération par an.
	Valoriser les déchets pour créer de l'art visuel, de la musique.	Différents ateliers ont été réalisés durant l'année.
	Dessiner sur des feuilles recyclées (de récupération)	Les enfants utilisent du papier recyclé pour leurs dessins et jettent le papier dans la poubelle de recyclage.
	Utiliser la poubelle de tri	

Objectif 2 : Accompagner l'enfant vers plus d'autonomie

<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Moyens de réalisation</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>Programme</u>
Développer l'autonomie de l'enfant à l'aide de repères	<p>Expliquer en début de période le déroulement de la journée (temps libres, activités, repas, temps calme)</p> <p>Associer l'enfant dans la vie du centre en participant aux tâches de la vie quotidienne</p>	<p>Le degré de compréhension</p> <p>L'enfant range seul ses affaires personnelles à l'endroit prévu à cet effet</p> <p>Participation de l'enfant dans la mise en place d'une activité et à son rangement</p>
Permettre à l'enfant de construire sa journée de loisirs, d'être acteur de ses vacances	<p>Les aménagements ainsi que le matériel sont adaptés à chaque tranche d'âge</p> <p>Le programme d'activités proposé par l'équipe peut être modifié selon le souhait ou la motivation de l'enfant</p> <p>Permettre à l'enfant de mettre en place ses propres activités</p> <p>Donner la possibilité à l'enfant de ne rien faire en s'orientant vers les espaces dédiés aux temps calme et aux temps libres</p>	<p>Les enfants sont à l'aise dans les activités</p> <p>L'équipe d'animation a su rebondir lors d'une animation non réussie</p> <p>L'enfant utilise les jeux et le matériel mis à disposition</p> <p>Est-ce que les enfants utilisent ces espaces ?</p> <p>Au moins une demie après midi, le programme est libre, les enfants choisissent l'activité</p>
Développer l'autonomie de l'enfant pendant les temps libres	Créer un coin « expérimentation » dans l'enceinte extérieur du centre. (Coin nature avec à disposition des outils pour gratter, creuser, créer...)	Les enfants ont investi ce lieu et y jouent régulièrement de façon autonome)

Objectif 3 : Favoriser la sociabilisation et l'apprentissage de la vie en collectivité, le vivre ensemble.

<p>Permettre à chaque enfant de prendre sa place dans le groupe</p>	<p>L'accueil fonctionne par groupe d'âge, 3 /6 ans et 7 /12 ans</p> <p>Expliquer aux enfants qu'ils doivent venir parler à un animateur s'ils se sentent rejetés</p> <p>Mettre en place des temps de communication pour échanger et découvrir les activités de la journée</p> <p>Mettre en place des jeux ludiques coopératifs</p>	<p>Degré de cohérence du groupe Aucun enfant ne s'est retrouvé isolé par manque d'affinité</p> <p>L'enfant prend un temps de parole durant la journée</p> <p>Les animateurs ont choisi un temps dans la journée pour dialoguer avec les enfants</p> <p>L'enfant demande à refaire un jeu ou une activité L'enfant propose de lui-même un jeu</p>
<p>Être dans le respect de chacun</p>	<p>Expliquer aux enfants qu'il est important d'être poli entre eux et avec le personnel</p>	<p>Les enfants disent « Bonjour » « merci » tout au long de la journée »</p>
<p>Mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide dans la vie quotidienne et les activités</p>	<p>Mélange des groupes d'enfants durant les temps libre et les repas</p> <p>Faire en sorte que les enfants s'organisent autour d'un projet collectif</p>	<p>Les plus grands aident les plus jeunes pendant les repas (service, coupe la nourriture)</p> <p>Les enfants les plus rapides viennent en soutien aux plus lents</p> <p>Les enfants ont réussi à mettre en place une réalisation, une création dans un petit groupe</p>
<p>Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap</p>	<p>Préparer l'accueil des enfants porteurs de handicap avec la famille en la rencontrant en amont afin de connaître les capacités de l'enfant et de définir les modalités d'accueil</p> <p>Préparer l'équipe d'animation à cet accueil et définir l'organisation autour de cet accueil, renforcer l'équipe si nécessaire</p>	<p>La structure a-t-elle reçu des demandes ? A-t-elle accueilli des enfants avec handicap ?</p>

3. Nature des activités proposées

Les activités culturelles

- visite de lieu de culture avec animateurs BAFA plus intervenants si nécessaire.
- cinéma, théâtre...
- intervention d'association

Les activités sur l'environnement

- sortie (randonnée, balade, parc animalier...) avec animateurs BAFA et si nécessaire intervenant (CPIE), ou animateur parc régional...

Les loisirs créatifs

- encadrés par des animateurs BAFA
- encadrés par des intervenants aux compétences particulières

Les activités physiques et sportives

- encadrés par des animateurs BAFA
- encadrés par des intervenants extérieurs diplômés (VTT, skate...)

Durant les vacances d'été les APS sont placées le matin pour permettre aux enfants de moins subir la chaleur. Il est demandé aux animateurs de veiller à l'hydratation des enfants et à ce qu'ils aient une bonne protection solaire.

4. Le Fonctionnement

Journée type :

7h45-9h00 : Arrivée échelonnée des enfants, activités libres

9h00-10h30 : Activités

10h30-11h30 : Temps jeux libres

11h30-11h45 : Préparation pour la restauration

11h45-12h00 : Trajet pour la restauration

12h00-13h00 : Repas

13h00-13h15 : Trajet de retour au centre

13h30-15h30 : Sieste pour les plus jeunes

13h30-14h30 : Temps calme pour tous

14h30-16h30 : Activités

16h30-17h00 : Gouter et petit bilan de la journée

17h00-18h30 : Jeux libres ou accompagnés

A partir de 17h30 Départ échelonnée des enfants

Les périodes d'ouverture sur l'année :

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances de février, d'avril, d'été, et d'octobre. Un mini séjour de 4 jours est organisé pendant l'été pour les enfants de 8/12 ans.

Rôle des animateurs :

Avant l'ouverture de l'accueil :

Plusieurs réunions ont permis tout d'abord de travailler sur le projet pédagogique puis sur les animations proposées. Un programme d'animation a été élaboré et distribué aux familles avec la collaboration des écoles de la vallée, il est également disponible sur notre page Facebook.

Durant le fonctionnement de l'accueil :

Accueil du matin :

L'animateur chargé de l'ouverture doit :

- Ouvrir les volets roulants de toutes les salles.
- Prendre la feuille de présence des enfants et surligner le nom des enfants arrivés.
- Mettre en place des coins pour proposer différentes activités aux enfants.
- Faire respecter le calme.
- Être avec les enfants.

Accueil des parents :

L'animateur doit :

- Se lever pour accueillir et échanger avec la famille.
- Vérifier les inscriptions de la semaine.
- Voir avec la directrice pour tout enfant non inscrit sur la fiche de présence.

Les activités :

- Avant chaque période de vacances les animateurs préparent le planning des activités avec la directrice. Ils doivent faire une liste du matériel qui leur est nécessaire.
- Pour toutes les animations : 1 animateur pour 8 enfants maximum pour les 3/6ans ; 1 animateur pour 12 enfants maximum pour les 7/11 ans.
- Pour toute activité salissante, les enfants devront porter des tabliers et mettre une nappe pour protéger les tables.

Les toilettes :

- Faire passer tous les enfants aux toilettes avant les départs, avant et après les repas, régulièrement dans la journée.
- Aider les enfants de 3/5 ans à s'essuyer quand ils ont fini, les aider à se rhabiller.
- Faire laver les mains après être allé aux toilettes.

Le repas :

- Avant d'aller à la cantine, savoir combien il y a d'enfants qui mangent.
- Amener les enfants aux toilettes avant d'aller manger. Tout le monde se lave les mains avant et après le repas.
- Vérifier s'il y a des allergies alimentaires ou des repas spécifiques.
- Si nécessaire servir les enfants sinon les laisser se servir en autonomie. Les aider à couper si nécessaire.
- Manger avec eux, un animateur par table si possible.
- Faire goûter sans trop insister.
- Avec l'aide des enfants débarrasser les tables.

La sieste :

- Après le repas amener les enfants aux toilettes et laver les mains.
- Etablir le plan de la salle pour la répartition des lits.
- Amener les enfants réveillés avant la fin, dans la salle avec les autres enfants.
- Les vendredis après la sieste, enlever tous les draps et couvertures et les mettre à laver.

Les sorties :

Les animateurs qui sortent de la structure doivent :

- Dire à la directrice où ils vont.
- Avoir le nombre et la liste des enfants.
- Avoir la trousse à pharmacie.
- Vérifier que les enfants soient correctement vêtus.
- Appeler la directrice en cas de problème ou de doute.

La piscine :

- En arrivant, le responsable du groupe signale notre présence à l'accueil.
- Séparer les filles des garçons dans les vestiaires, les animateurs se séparent dans les vestiaires.
- Douche obligatoire pour tous.
- Au bord du bassin, le responsable signale notre présence au maître-nageur.
- Un animateur dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants pour les plus de 6 ans.
- Mettre des brassards aux enfants le désirant.

Le car :

- Les animateurs doivent compter les enfants en montant et descendant du car.
- Les animateurs doivent se répartir dans le car.
- Installer les enfants malades devant.
- Les ceintures de sécurité sont obligatoires.
- Toujours descendre du côté trottoir en arrivant.
- L'animateur responsable se place à l'avant avec la liste du groupe.

Le goûter :

- Peut-être donner entre 16h et 16h45 suivant l'activité.
- Le goûter est fourni par le centre.
- Donner un verre aux enfants qui ont oublié leur gourde.

Accueil de départ :

- Être présent avec les enfants, mettre en place des activités ponctuelles, les surveiller.
- Accueillir les familles.
- Le soir tout rangé avant de partir pour que les salles puissent être nettoyées.

Le sanitaire :

La directrice a le rôle de l'assistante sanitaire.

Les fiches sanitaires sont remplies à l'inscription par le responsable légal.

Les animateurs ont en permanence une trousse de secours à disposition au centre ou sur eux lors des sorties. Un registre est tenu sur les soins effectués.

Les animateurs sont à l'écoute et vigilants pour tout autre problème affectif ou moral.

Les animateurs informent la directrice ainsi que les parents en fin de journée lorsque l'enfant a été soigné.

Pour le PAI, les documents sont cosignés par les parents et l'organisme. Les médicaments et ordonnances sont placés dans une pharmacie fermée dans le bureau.

Les régimes spéciaux sont spécifiés sur la fiche d'inscription.

La sécurité :

Elle est l'affaire de tous et doit être une préoccupation permanente.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonne sécurité.

Toute équipe d'animation est équipée d'une trousse pharmacie, en sortie d'un téléphone chargé avec les numéros d'urgence et le numéro de la directrice.

Il est judicieux d'informer les enfants du pourquoi d'un interdit lors d'une situation à priori dangereuse, car ils la comprennent mieux qu'un interdit sans raison. Accorder une attention particulière aux risques d'intrusion de personnes extérieures à l'accueil. Mettre en place d'un exercice d'évacuation.

Coordination de l'équipe, évaluation des actions :

Réunion quotidienne :

Chaque fin de journée l'équipe d'animation se réunit. C'est un moment d'échanges, d'écoute et de régulation de la journée. Un point sur la législation sera fait si nécessaire et sur l'organisation de la journée du lendemain.

Réunion bilan :

Le dernier jour de chaque période, un bilan individuel et collectif sera réalisé sur les points positifs et les points à améliorer du fonctionnement de l'ASLH.

Evaluations :

L'évaluation, qu'elle soit individuelle ou collective, est pour moi une étape incontournable de la progression. En effet, elle permet d'effectuer une analyse construite

basé sur des faits et nous donne ainsi les moyens de réaliser les modifications nécessaires à la progression de chacun.

L'équipe d'animation :

Les membres de l'équipe pédagogique feront l'objet d'une évaluation. Chaque évaluation se terminera par un entretien individuel et confidentiel en milieu et fin de période.

Afin d'évaluer au mieux les animateurs, les critères seront :

- Les savoirs : ils font appel aux connaissances de chacun (ex : réglementation)
- Les savoir-faire : ce sont les capacités à mener une activité, construire un projet d'activité.
- Les savoir-être : ils sont relatifs aux comportements et son en lien avec les notions de respect et d'écoute.

La directrice :

Lors des évaluations avec les membres de l'équipe, la directrice est également évaluée sous les mêmes critères.

La directrice est également évaluée lors d'un entretien annuel par l'organisateur.

Les enfants :

Ils ont leurs mots à dire, acteurs principaux de l'ACM. Ils sont amenés, au cours du goûter ou après celui-ci à s'exprimer sur le fonctionnement, les activités, la vie quotidienne lors d'un échange avec les animateurs.

